

	Nombre de votes selon la valeur de la cotation									Nombre de valeurs manquantes	Minimum	Maximum	Médiane	Résultat du vote	Résultat à l'issue du 1 ^{er} ou du 2 ^{ème} tour	Libellé de la proposition cotée			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9										
																1. Préambule			
																2. Épidémiologie - Enquête ES - Données PMSI			
Proposition 1	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 1 - accord relatif approprié) Les enjeux et effets attendus sont : - la détermination de la prévalence des TSA en France et des besoins des personnes, en vue de l'adaptation de l'offre sociale, médico-sociale et sanitaire.			
																Détermination de la prévalence des TSA en France			
Proposition 2	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 2 - accord relatif approprié) Mettre en place par les décideurs publics avec les organismes de recherche, après avoir lancé une démarche de diagnostic, une étude épidémiologique visant à caractériser la prévalence de l'autisme à l'âge adulte, et une étude concernant les besoins de cette population, quel que soit le lieu où se trouvent les personnes (domicile en milieu ordinaire, établissement médico-social, établissement de santé) (constat).			
																3. Passage de l'adolescence à l'âge adulte			
Proposition 3	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 3 - accord relatif approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - la continuité et la cohérence des interventions lors du passage de l'adolescence à la vie d'adulte. - la préparation au changement de statut et d'environnement			
																Continuité et cohérence des interventions lors du passage de l'adolescence à la vie d'adulte			
Proposition 4	0	0	0	0	0	1	0	0	20	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 4 - absence de consensus) Pour les adolescents ayant bénéficié des interventions telles que celles recommandées chez l'adolescent, réévaluer ces interventions, afin d'assurer la continuité et mettre en place les recommandations qui suivent.			
Proposition 5	0	0	0	0	0	1	0	0	20	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 5 - accord relatif approprié) Pour les adolescents n'ayant pas bénéficié des interventions telles que celles recommandées chez l'adolescent, évaluer et mettre en place les recommandations qui suivent.			
Proposition 6	0	0	0	0	0	1	1	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 6 - absence de consensus) Réaliser une évaluation du fonctionnement, comportant un examen somatique de la personne autiste avant le passage à l'âge adulte, afin d'établir avec elle un projet personnalisé pour faciliter cette transition (avis d'experts).			
Proposition 7	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 7 - accord relatif approprié) Accompagner la personne autiste sur une période conséquente dans la gestion de ses changements physiologiques associés au bouleversement hormonal qui peut survenir tardivement, et s'assurer qu'elle les a compris (avis d'experts).			
Proposition 8	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 8 - absence de consensus) Accompagner les parents/les aidants à ces changements afin que le passage de leur enfant de l'adolescence à l'âge adulte ne soit pas vécu comme une mise à l'écart ou une atteinte à leur compétence parentale (avis d'experts). Assurer un temps d'accompagnement nécessaire aux transitions dans le projet de la personne autiste. S'assurer de faire le lien entre les évaluations et interventions proposées aux adolescents, et celles qui pourront être proposées à l'âge adulte. (avis d'experts). Envisager le développement des compétences fonctionnelles utiles dans la vie adulte.			
																Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 9 - accord fort approprié) Prendre en compte les préférences de la personne autiste dans le choix d'un parcours/projet de vie (pour l'habitat, l'emploi, les activités, les soins, etc.), avec ou sans service d'accompagnement (avis d'experts).	
																	Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 10 - accord fort approprié) Avec l'accord de la personne, associer son entourage à la préparation aux transitions afin de faciliter celles-ci (avis d'experts).
Proposition 9	0	0	0	0	0	1	0	0	20	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 11 - accord relatif approprié) Définir dès le début de l'adolescence les différentes étapes (constitution de dossiers, entretiens préalables, stages, etc.) afférentes au projet du futur adulte autiste permettant à ce dernier et à son entourage de (avis d'experts): - mieux anticiper la transition, - se repérer dans le temps, - appréhender l'attente et les étapes.			
Proposition 10	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 12 - absence de consensus) Pour les personnes qui ont une notification d'orientation de la MDPH, travailler en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH afin de construire des orientations qui répondent aux attentes et besoins de la personne et qui sont susceptibles de faciliter les essais et les transitions d'un dispositif à un autre (avis d'experts)			
Proposition 11	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 13 - accord relatif approprié) Développer les partenariats et permettre l'accès à des dispositifs qui favorisent l'intégration de la personne dans un nouveau milieu de vie si possible en milieu ordinaire, ou l'insertion professionnelle, ou l'insertion sociale (prise de contact régulière, stages, journées d'intégration, etc.) (constat). Préparer la transition avec la personne, en présentant le futur interlocuteur référent ou la nouvelle équipe (libérale ou en établissement), les nouveaux locaux, la chambre (si besoin), les espaces (avis d'experts).			

Proposition 12	0	0	0	0	0	0	1	4	16	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 14 - accord relatif approprié) Mettre en place un dispositif de pair-aidance lors de l'intégration de la personne autiste à un nouveau milieu.
Proposition 13	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 15 - accord relatif approprié) Permettre à la personne autiste de faire l'expérience concrète de plusieurs options pour fonder le choix de l'orientation et être bien informée (stage, accueil temporaire).
Proposition 14	0	0	0	0	0	0	0	3	18	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 16 - accord relatif approprié) Si la personne autiste s'oriente vers un accompagnement par un ESMS, considérer les formes souples d'un accompagnement à domicile ou d'accueil de jour. Envisager l'accueil temporaire comme un outil de transition éventuel vers le secteur adulte (avis d'experts).
Proposition 15	0	0	0	0	0	0	2	1	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 17 - absence de consensus) Définir avec la personne autiste, les informations et éléments utiles et nécessaires à une vie quotidienne personnalisée qu'il convient de communiquer ou non au futur service d'accompagnement ou établissement avec ou sans hébergement. Veiller à avoir des éléments sur les habitudes de vie et la communication et l'environnement qui pourraient avoir des effets bénéfiques ou mettre la personne autiste en difficulté. En ce sens, un document décrivant les particularités de fonctionnement de la personne peut être un outil utile dans bon nombre de situations de socialisation (avis d'experts).
Proposition 16	0	0	0	0	1	0	0	3	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 18 - absence de consensus) Anticiper l'évolution des besoins et des attentes des futurs adultes autistes (avis d'experts) : - en considérant les prises en charge et les transitions dans un parcours continu de vie - en envisageant de développer des services adaptés à la période de transition adolescent-adulte - en modélisant des systèmes de graduation des interventions - en envisageant les modalités de transferts de compétences et d'accompagnement entre la famille et les professionnels accompagnant l'adolescent et ceux qui l'accompagneront à l'âge adulte. - en coordonnant l'ensemble des actions avec l'ensemble des acteurs du territoire - en développant des nouveaux dispositifs et services d'accompagnement en milieu ordinaire.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 19 - accord fort approprié) Préparer et formaliser avec la personne les transitions liées aux études, à la formation et à l'activité professionnelle. Un travail d'accompagnement peut être réalisé individuellement. Suite à des observations préalablement réalisées, ce travail nécessite, à l'aide de différents supports adaptés à la communication de la personne (aides visuelle, explications, emploi du temps, etc.), d'anticiper la transition bien en amont de l'entrée dans la vie professionnelle et des études jusqu'à l'intégration complète. Pointer les compétences sur lesquelles prendre appui pour préparer cette transition (avis d'experts).
														4. Participation de l'adulte autiste		
Proposition 17	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 20 - accord relatif approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - le respect de la personne, de ses droits et de ses choix ; - l'information à la personne sur l'ensemble des aides, activités et accompagnement auquel elle peut prétendre et sur la responsabilité que lui confère le statut d'adulte ; - la participation effective de la personne aux décisions qui la concernent ; - la participation sociale de la personne en milieu ordinaire, autant que possible ; - la lutte contre toute stigmatisation de la personne autiste ; - une vie la plus autonome et indépendante possible, en favorisant sa qualité de vie.
														Le respect de la personne autiste		
Proposition 18	0	0	0	0	1	0	0	2	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 21 - accord relatif approprié) Respecter la manière dont la personne se considère. Accepter que certaines personnes autistes ne se considèrent ni malades, ni handicapées (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 22 - accord fort approprié) Être particulièrement attentif à prendre en compte les capacités et compétences de la personne, présentes ou à développer, quel que soit son profil, et à ne pas la voir seulement sous l'angle de ses limitations, symptômes, et de son handicap (avis d'experts).
Proposition 19	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 23 - accord relatif approprié) Valoriser le statut social d'adulte de la personne autiste et éviter toute manifestation d'infantilisation en particulier dans les activités, les postures (avis d'experts).
Proposition 20	1	0	0	1	1	0	1	1	16	0	1	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 24 - absence de consensus) Privilégier le vouvoiement dans les relations avec l'adulte autiste après s'être assuré que cela ne cause pas de gêne ou de difficulté de compréhension de l'adulte autiste (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 25 - accord fort approprié) Respecter la personnalité de la personne, ses habitudes et rythmes de vie, ses centres d'intérêts, ses goûts, ses besoins, afin de renforcer son estime d'elle-même et sa motivation à participer (avis d'experts).
														Le respect de ses droits		
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 26 - accord fort approprié) Veiller à ce que, à l'âge adulte, les droits de la personne autiste continuent à être respectés, et favoriser l'accès et la compréhension aux nouveaux droits acquis avec le statut d'adulte (notamment les droits civiques). Pour cela, informer les professionnels sur les droits des adultes autistes (constat).

Proposition 21	0	0	0	0	1	0	0	2	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 27 - absence de consensus) Former les agents de l'État, des collectivités territoriales et des services sociaux (justice - en particulier les magistrats, les experts psychiatres ..., enseignement, MDPH, CAF, Pôle emploi, etc.) à l'accueil, l'orientation et le renseignement des personnes autistes (pour l'accès aux droits et aux aides et prestations sociales de droit commun) (avis d'experts).
Le respect de ses choix																
Proposition 22	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 28 - accord relatif approprié) Reconnaître et favoriser systématiquement l'autodétermination de la personne et l'inviter à exprimer son avis, ses choix, ses attentes sans jugement (avis d'experts) : - en écoutant l'adulte autiste et son entourage et en dialoguant autour des options possibles - en proposant plusieurs options et en s'assurant que l'adulte autiste les a comprises ou en l'aidant à comprendre tous les choix possibles - en reconnaissant et respectant ses choix et son point de vue - en lui démontrant la confiance que l'on a en elle - en repérant et en favorisant son potentiel d'apprentissage et ses capacités à dépasser les difficultés - en incitant le plus possible à découvrir ses propres compétences et ses savoir-faire - en valorisant ses initiatives personnelles.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 29 - accord fort approprié) Apprendre à la personne à faire des choix et à se protéger dans les différents environnements dans lesquels elle est amenée à évoluer. Si besoin, s'assurer qu'elle dispose d'outil(s) et support(s) de communication adaptés à ses besoins (par exemple : aides visuelles, explications, emploi du temps, etc.) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 30 - accord fort approprié) S'interroger sur les motivations et les attentes et les choix de l'adulte autiste y compris pour ceux sans langage. Prendre en compte les manifestations d'approbation ou d'opposition, en tenant compte d'éventuelles écholalias, ou encore de démotivation de la personne. Ces manifestations peuvent être observées par les proches et/ou les professionnels qui partagent le quotidien de la personne. En cas de refus initial de participation, une fois les causes identifiées et analysées, réajuster autant que nécessaire les modalités d'interventions pour permettre à la personne de changer éventuellement d'avis et respecter ses choix de participation ou de non-participation (avis d'experts).
Proposition 23	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 31 - absence de consensus) Permettre autant que faire se peut à la personne de choisir le professionnel qui suscitera sa confiance, l'aidera à choisir son type d'accompagnement et veillera à coordonner les différentes interventions. Prendre le temps de construire une relation de confiance, de soutien, et sans jugement. Porter une vision positive de la personne. Respecter son droit de choisir les prestations qui lui conviennent parmi celles que la structure propose (avis d'experts).
Proposition 24	0	0	0	0	1	1	0	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 32 - absence de consensus) Évaluer l'effectivité du recueil et de la prise en compte de l'expression de la personne en définissant des critères de suivi, par exemple (avis d'experts) : - en intégrant cet item dans le questionnaire de satisfaction - en abordant dans le cadre du conseil de la vie sociale - en vérifiant, dans les dossiers des personnes, l'effectivité du recueil de la parole de la personne.
L'information de l'adulte autiste sur l'ensemble des aides, activités et accompagnement auquel il peut prétendre et sur la responsabilité que lui confère le statut d'																
Proposition 25	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 33 - absence de consensus) Informar l'adulte autiste, et le cas échéant, son représentant légal sur (avis d'experts) : - l'évolution de ses droits et de ses devoirs à la majorité - l'autisme et la diversité des accompagnements possibles à l'âge adulte - les ressources locales (associations professionnelles, de parents, d'adultes autistes, de groupes de soutien divers, groupes d'entraide, services, activités et équipements, etc.) susceptible d'informer et de favoriser la participation sociale de la personne - les différentes possibilités de parcours existantes pour les personnes adultes autistes - les différentes mesures de protection juridique existantes et leurs implications - la possibilité de faire appel à un médiateur en cas de désaccord ou de conflit - la possibilité de faire appel à une personne de confiance.
Proposition 26	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 34 - absence de consensus) Informar la personne, de manière adaptée et concise, des modalités de mise en œuvre de son droit à la participation individuelle ou à la non-participation (information, participation à l'élaboration de son projet personnalisé, choix de son accompagnement et de son lieu de vie, directives anticipées, etc.) lors de la remise de la charte des droits et libertés, du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour. Préciser les modalités de recours en cas de non-respect des droits (personne qualifiée, délégué du défenseur des droits sur le territoire, autres modalités propres à l'établissement ou au service, etc.) (avis d'experts).
Proposition 27	0	0	0	0	1	0	0	2	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 35 - absence de consensus) Quel que soit son degré d'autonomie, s'assurer que son projet ou ses activités lui soient présentés et annoncés, et que la personne en comprenne le sens (avis d'experts).
Proposition 28	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 36 - absence de consensus) S'assurer que l'information soit bien restituée à la personne, puis si besoin, directement aux professionnels concernés par cette information.
La participation effective de l'adulte autiste aux décisions qui le concernent																

Proposition 29	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 37 - absence de consensus) Tenir compte de l'expérience et des compétences de l'adulte autiste pour participer aux décisions qui la concernent. Évaluer et réévaluer en situation concrète (des choix dans la vie quotidienne ou professionnelle), les compétences de l'adulte autiste susceptibles de favoriser l'autonomie et les capacités à faire des choix et à les suivre. Prendre en compte ses expériences passées et actuelles en termes de participation. Identifier avec la personne les bénéfices de ces dernières et les éventuels obstacles à cette participation (avis d'experts).
Proposition 30	0	0	0	0	0	1	0	1	1	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 38 - accord relatif approprié) Valoriser le pouvoir d'action de l'adulte autiste et élaborer avec lui les solutions spécifiques permettant sa participation, en créant des opportunités et en : (avis d'experts) : - formulant des questions précises et concrètes, ainsi que des instructions verbales ou visuelles adaptées (ni trop longues, ni trop abstraites) - recueillant ses attentes et ses besoins, notamment au travers d'outils de recueil - prenant le temps nécessaire pour lui permettre de s'exprimer et en reconnaissant son point de vue - proposant si besoin des aides techniques et technologiques habituelles (cognitives, posturales, auditives et tactiles), y compris par utilisation d'outils connectés, adaptées dans des usages et lieux différents - organisant des répétitions, des feedbacks, des jeux de rôle, des simulations.
Proposition 31	0	0	0	0	1	1	2	0	0	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 39 - absence de consensus) Définir clairement avec la personne les modalités de sa participation, et avec son accord, les modalités de la participation de son partenaire ou de sa famille, des aidants et des professionnels, et expliciter le rôle du représentant légal (avis d'experts) : - Si la personne accepte que son partenaire et/ou son entourage soient impliqués : (i) discuter avec la personne sur la nature des informations à partager, sur les aspects confidentiels ainsi que les modalités de transmission des informations ; (ii) expliquer comment les familles, les partenaires et les aidants peuvent venir en aide à l'adulte avec autisme et l'aider dans les projets éducatifs ou d'autonomie ; (iii) s'assurer que les services ne se désengagent pas face à l'implication de la famille, du partenaire ou du/des aidants, à moins que ceci ait été clairement convenu entre l'adulte autiste et sa famille, son partenaire et ses aidants. - Si la personne n'accepte pas que son partenaire et/ou sa famille soient impliqués : donner à la famille, au partenaire, aux aidants des informations orales et écrites sur les personnes à contacter s'ils s'inquiètent au sujet des soins et de l'accompagnement de la personne.
Proposition 32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 40 - accord relatif approprié) Garantir la participation ou la représentation de la personne aux instances de représentation des usagers (constat).
La participation sociale de la personne en milieu ordinaire, autant que possible																	
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 41 - accord fort approprié) Proposition au décideur : Poursuivre la sensibilisation de l'opinion publique pour une meilleure connaissance et acceptation de l'autisme dans la société (avis d'experts).
Proposition 33	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 42 - accord relatif approprié) Laisser la possibilité et/ou aider l'adulte autiste, s'il le souhaite, à se diriger et à participer à des associations, des activités collectives (loisirs, sport...), des instances représentatives (conseil local de quartier, instances chargées de l'élaboration des politiques publiques, etc.), des associations citoyennes (dans le domaine de la solidarité, de l'environnement, etc.) en fonction de ses capacités et de ses potentialités. Ces potentialités constituent des points d'appuis (avis d'experts).
Proposition 34	0	0	0	0	0	0	2	2	0	17	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 43 - absence de consensus) Encourager les personnes autistes à participer à des groupes de développement personnel, de soutien ou d'entraide en favorisant par exemple la pair aidance (niveau de preuve 4).
5. Rappels sur le diagnostic et les évaluations du fonctionnement chez l'adulte																	
Proposition 35	0	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 44 - accord relatif approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l'obtention d'un diagnostic fiable ou réactualisé pour toute personne qui le sollicite pour elle-même ou pour la personne qu'elle représente légalement ; - l'articulation de la démarche diagnostique et des évaluations du fonctionnement avec la proposition d'adaptation de l'environnement et d'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé.
Obtention d'un diagnostic fiable ou réactualisé pour toute personne qui le sollicite pour elle-même ou pour la personne qu'elle représente légalement																	
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 45 - accord fort approprié) Répondre à la demande des personnes ou de leur représentant légal qui sollicitent un diagnostic de TSA (constat).
Proposition 36	0	0	0	0	1	0	1	0	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 46 - accord relatif approprié) S'assurer que le diagnostic a été posé selon les classifications internationales (CIM-10, DSM-IV-TR ou DSM-5). Sinon, encourager la démarche diagnostique et d'évaluation du fonctionnement selon l'évolution des connaissances scientifiques et la mise à disposition d'outils d'évaluation standardisés (voir résumé de la recommandation HAS 2011 en Annexe 1) (avis d'experts).
Proposition 37	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 47 - absence de consensus) S'assurer que la démarche diagnostique et d'évaluation du fonctionnement a comporté un volet clinique observationnel, une évaluation de l'autonomie et si nécessaire un bilan neuropsychologique et un bilan d'aptitude professionnelle (avis d'experts).
Proposition 38	1	1	0	1	1	1	1	1	1	14	0	1	9	9	Absence de consensus	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 48 - absence de consensus) Réévaluer le fonctionnement de l'adulte autiste dans les domaines où des besoins sont identifiés par l'adulte autiste, son représentant légal le cas échéant, ou les professionnels qui l'accompagnent, notamment par des évaluations cognitives, de la cognition sociale, du fonctionnement, un bilan visuel et orthoptique, un bilan sensori-moteur, par une équipe pluriprofessionnelle formée (avis d'experts).

Proposition 39	0	0	0	0	0	1	0	4	16	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition 48 bis Réévaluer le fonctionnement de l'adulte autiste dans les domaines où des besoins sont identifiés par l'adulte autiste, son représentant légal le cas échéant, ou les professionnels qui l'accompagnent, par une équipe pluriprofessionnelle formée, notamment par une évaluation : - globale du fonctionnement et de l'autonomie, - somatique, - de la communication, du langage, de la phonation et des fonctions oro-myo-faciales, - de la sensorimotricité, - psychologique approfondie, - de l'intégration environnementale, - ergonomique, - de l'intégration professionnelle, - des comportements-problèmes. (avis d'experts).
Proposition 40	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 49 - absence de consensus) En dehors des réévaluations réalisées dans le cadre des projets personnalisés, réévaluer le fonctionnement de l'adulte autiste selon ses besoins, au minimum tous les 5 ans et plus fréquemment si nécessaire (avis d'experts).
Articulation de la démarche diagnostique et des évaluations du fonctionnement avec la proposition d'adaptation de l'environnement et de l'élaboration d'un projet																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 50 - accord fort approprié) Faire suivre toute démarche diagnostique et d'évaluation du fonctionnement ou de la situation d'un adulte autiste par la proposition d'adaptation de l'environnement et d'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé (interventions ou activités), que l'évaluation ait été réalisée dans le cadre du diagnostic, ou du suivi ultérieur de la personne ; si l'adulte autiste ne souhaite pas la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé, l'informer des possibilités de soutien (avis d'experts).
Proposition 41	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 51 - absence de consensus) Proposer des interventions adaptées au fonctionnement de la personne (en particulier sur la communication sociale) même si le diagnostic n'est pas posé (avis d'experts).
6. Interventions sur l'environnement de la personne																
6.1 Accompagnement de la famille																
Proposition 42	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 52 - absence de consensus) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - le respect du choix de la personne concernant l'implication de sa famille ; - la qualité de vie de l'adulte autiste et de sa famille ; - l'information et la formation de la famille (conjoint, parents, fratrie, ...) et des proches ; - l'accompagnement des familles au vieillissement des adultes autistes ; - un soutien et l'accès à des solutions de répit sur le territoire.
Respect du choix de la personne concernant l'implication de sa famille																
Proposition 43	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 53 - accord relatif approprié) Aider les familles à reconnaître le statut d'adulte de l'adulte autiste et les accompagner ou les orienter vers les services spécifiques pour effectuer les démarches administratives (avis d'experts).
Proposition 44	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 54 - accord relatif approprié) Dans cette démarche, prendre en compte la diversité des situations familiales (avis d'experts).
Proposition 45	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 55 - accord relatif approprié) Avec l'accord de l'adulte autiste, permettre aux proches de s'impliquer dans l'accompagnement et de collaborer avec les professionnels, dans le respect de la place de chacun et de celle définie avec l'adulte autiste lui-même. Ces modalités sont adaptées aux spécificités et aux besoins de la personne (avis d'experts).
Proposition 46	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 56 - absence de consensus) Avec l'accord de l'adulte autiste, organiser les modalités de participation des parents ou des proches leur permettant, s'ils le souhaitent, d'être à l'initiative d'un questionnaire qui leur soit propre sur le fonctionnement général de la structure d'accueil et d'être davantage associés à la vie de celle-ci. Définir clairement le rôle des proches et des professionnels dans l'accompagnement proposé (avis d'experts).
Proposition 47	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 57 - absence de consensus) Pour les personnes autistes bénéficiant d'une protection juridique, informer les familles ou les représentants légaux des modalités d'accompagnement (avis d'experts).
Proposition 48	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 58 - absence de consensus) En cas de désaccord ou de conflit entre l'adulte autiste et sa famille, faire appel à la personne de confiance, à un tiers concerné ou en dernier recours saisir le juge des tutelles (avis d'experts).
Qualité de vie de l'adulte autiste et de sa famille																

Proposition 49	1	0	0	0	1	1	1	2	15	0	1	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 59 - absence de consensus) Prendre en compte l'expérience et les compétences des familles/aidants et les expériences vécues par chacun ainsi que les ressources internes et externes déjà mobilisées. Si la famille (parents, fratrie, etc.) ou les aidants le souhaitent, mettre en place une analyse de leurs besoins et y répondre, au niveau du territoire de proximité, de manière adaptée selon les besoins notamment au travers de formations des aidants familiaux ou de soutien. Les besoins varient d'une famille à l'autre et peuvent concerner (avis d'experts) : - besoin d'écoute - besoin d'information - besoin de solutions de répit - besoin de soutien - besoin de guidance/ de formation.
Proposition 50	0	0	1	0	1	1	0	0	18	0	3	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition - 59 bis Prendre en compte l'expérience et les compétences des familles/aidants et les expériences vécues par chacun ainsi que les ressources internes et externes déjà mobilisées. Si la famille (parents, fratrie, etc.) ou les aidants le souhaitent, mettre en place une analyse de leurs besoins et y répondre, au niveau du territoire de proximité, de manière adaptée selon les besoins notamment au travers de formations des aidants familiaux ou de soutien. Les besoins varient d'une famille à l'autre et peuvent concerner (avis d'experts) : - besoin d'écoute - besoin d'accompagnement psychologique - besoin d'information - besoin de solutions de répit - besoin de soutien - besoin de guidance/ de formation.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 60 -- accord fort approprié) À partir des besoins identifiés avec elles, accompagner ou orienter les familles/les aidants qui le souhaitent vers des associations et des services leur permettant de trouver des solutions (avis d'experts) : - des groupes d'échanges ou d'entraide entre pairs - des organismes de formations - des services de répit - des associations de familles - des services sociaux et services de santé.
Proposition 51	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 61 - accord relatif approprié) Travailler en alliance avec les familles. Établir une relation de confiance fondée sur le dialogue et le respect mutuel, la reconnaissance des besoins et sur l'expérience et les compétences des familles. Rechercher l'adhésion de la famille/l'aidant concernant les objectifs visés, moyens envisagés, modalités de mise en œuvre et d'évaluation (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 62 -- accord fort approprié) Identifier avec les familles/les aidants qui le souhaitent les gestes de la vie quotidienne qu'ils adoptent (ont mis en place) pour accompagner l'adulte autiste. Une guidance familiale peut être proposée pour l'appropriation des outils de communication, de programmes d'assistance éducative à domicile (avis d'experts).
Proposition 52	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition - 62 bis Identifier avec les familles/les aidants qui le souhaitent les gestes de la vie quotidienne qu'ils adoptent (ont mis en place) pour accompagner l'adulte autiste. Une guidance familiale peut être proposée pour l'appropriation des outils de communication, de programmes d'assistance éducative à domicile et pour aider à la prévention et à la gestion des comportements-problèmes (avis d'experts).
Proposition 53	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 63 - accord relatif approprié) Être attentif à ce que le degré d'implication de la famille attendu ou demandé corresponde à ses possibilités d'investissement sans la culpabiliser. S'assurer que les interventions ou les actions de formation soient compatibles avec l'éloignement géographique, les possibilités psychologiques, matérielles et financières des familles/aidants. Ces possibilités peuvent varier dans le temps (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 64 -- accord fort approprié) Favoriser le maintien des liens avec la fratrie si l'adulte autiste le souhaite. Proposer des modalités de réponses qui tiennent compte du niveau de connaissance/acceptation des fratries. Être attentif aux manifestations exprimées par la fratrie. Elles peuvent être (avis d'experts) : - des interrogations et incompréhensions - des sollicitations de soutien - des manifestations de souffrance.
														Information et formation de la famille		
Proposition 54	0	0	0	0	0	1	1	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 65 - accord relatif approprié) S'assurer auprès des proches de la compréhension et de l'acceptation du diagnostic posé et des domaines évalués. Veiller à ce que ces informations ne soient pas anxiogènes pour les familles/aidants. Instaurer un dialogue régulier avec la famille et s'entretenir avec elle aux différentes étapes de l'accompagnement par un échange permanent d'informations nécessaires sur (avis d'experts) : - l'autisme et ses modalités d'accompagnement - la possibilité pour les familles d'avoir une évaluation de leurs propres besoins notamment de santé, et la façon d'y accéder.
Proposition 55	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 66 - accord relatif approprié) Permettre aux fratries, si elles le souhaitent, d'être informées de la vie institutionnelle (courriers relatifs à la vie de l'établissement, réunions...) et de se former à l'utilisation des outils spécifiques mis en œuvre auprès de l'adulte autiste. Leur proposer de s'impliquer sans pour autant leur imposer un tel choix (avis d'experts).
Proposition 56	0	0	0	0	0	1	1	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 67 - absence de consensus) Développer des programmes de formation (psychoéducation) pour et avec les familles qui le souhaitent (niveau de preuve 4).

Proposition 57	0	0	0	0	0	3	0	0	18	0	6	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 69 - absence de consensus) S'inspirer de programmes de psychoéducation existants pour construire ces programmes (avis d'experts).
Proposition 58	0	0	0	0	2	2	1	0	16	0	5	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 68 - absence de consensus) Développer notamment les formations sur les méthodes développementales et éducatives et les spécificités du vieillissement des personnes autistes (avis d'experts).
Proposition 59	0	0	0	0	0	2	0	3	16	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 70 - accord relatif approprié) Identifier sur le territoire la possibilité pour les familles/aidants de participer à des formations proposées par d'autres aidants (formation par les pairs) (avis d'experts).
Accompagnement des familles au vieillissement des adultes autistes																
Proposition 60	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 71 - absence de consensus) Informier et sensibiliser les proches de l'adulte autiste et les professionnels aux conséquences probables du vieillissement des personnes autistes et aux démarches de prévention permettant de limiter et de retarder l'apparition de troubles et affections liées au vieillissement (avis d'experts).
Proposition 61	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 72 - absence de consensus) Afin de faciliter les transitions au moment de la disparition des parents, engager une réflexion sur les conséquences du vieillissement de l'adulte autiste et des proches et sur l'anticipation de la fin du mandat de protection juridique qui pourrait être organisée par l'établissement, avec l'appui d'un organisme ou professionnel averti afin de bénéficier de la connaissance de la législation en cours (fratrie, représentant légal) (avis d'experts).
Proposition 62	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 73 - accord relatif approprié) Anticiper, préparer et soutenir la fratrie ou autre proche à accompagner la personne autiste vieillissante.
Proposition 63	0	0	0	0	0	1	0	1	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 74 - accord relatif approprié) Soutenir de manière positive les familles et leur proposer, si nécessaire des espaces de médiation (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 75 - accord fort approprié) En dehors des dispositifs réglementaires (conseil de la vie sociale (CVS), commission des usagers), rechercher en interne ou sur le territoire des formes souples de participation des familles/aidants. Celles-ci peuvent prendre la forme de (avis d'experts) : - groupe de parents, fratries - réunions thématiques - journées portes ouvertes - fêtes - participation à des activités de loisirs, etc.
Proposition 64	0	1	0	0	0	0	0	0	20	0	2	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 76 - accord relatif approprié) En collaboration avec le CRA, l'ARS et la MDPH, identifier et développer sur le territoire les plateformes de répit. Leurs missions consistent à proposer des temps de répit sous différentes formes (avis d'experts) : - aide à domicile, de quelques heures à 24h/24 (par exemple : baluchonnage) - recherche d'une structure d'hébergement temporaire pour l'adulte autiste - accueil de jour en fonction des besoins de l'adulte autiste - des sorties culturelles - des groupes d'échanges - des séjours de vacances adaptés.
6.2 Accompagnement des professionnels																
Proposition 65	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 77 - absence de consensus) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes et les équipes qui les accompagnent sont : - la cohérence de l'équipe ; - la prévention des risques psychosociaux et accidents du travail ; - l'accès des adultes autistes à un réseau d'accompagnement inscrit dans le territoire permettant une autonomie et socialisation optimales des adultes autistes ; - l'implication des équipes dans la formation et la recherche.
Cohérence de l'équipe et prévention des risques psychosociaux et accidents du travail Qualification et organisation des équipes pluriprofessionnelles La cohé																
Proposition 66	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 78 - accord relatif approprié) Définir dans le projet d'établissement l'organisation et le soutien nécessaires aux professionnels afin de faciliter l'accompagnement des personnes autistes (avis d'experts) : - la composition et l'organisation du temps de travail d'une équipe pluriprofessionnelle - la définition du rôle et des missions des professionnels - la valorisation des savoirs des équipes - la formation, la supervision et l'analyse de la pratique - les modalités permettant d'harmoniser les pratiques de façon concertée et interdisciplinaire au travers d'outils partagés, de réunions d'équipe et de réflexions sur le partage d'informations (en tenant compte du secret médical et du secret professionnel).
Constitution d'une équipe pluriprofessionnelle																

Proposition 67	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 79 - absence de consensus) Constituer en interne, ou identifier à l'extérieur du service ou de l'établissement, une équipe pluriprofessionnelle, formée ou expérimentée en autisme, qui puisse être mobilisée en fonction des besoins de l'adulte, et comportant notamment des temps (avis d'experts) : - de médecin généraliste - de professionnels paramédicaux (ergothérapeute, infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, etc.) - de professionnels ressources (par exemple dans le secteur du logement, de l'éducation et/ou de l'emploi - jobcoach, etc.) - de psychiatre - de psychologue - de travailleurs sociaux et médico-sociaux (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, aide médico-psychologique, assistant social, conseiller en économie sociale et familiale, etc.).
Proposition 68	0	0	0	0	1	0	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 80 - absence de consensus) Prévoir un temps de médecin formé à l'autisme dans les établissements sociaux et médico-sociaux qui puisse être médecin traitant si la personne le souhaite, et dont la mission doit tenir compte d'un travail en lien étroit avec les équipes et les partenaires (avis d'experts).
Proposition 69	0	0	0	0	1	0	0	0	0	20	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 81 - accord relatif approprié) Afin d'assurer une coordination interne et externe effective, rechercher autant que possible un équilibre au niveau de la composition de l'équipe entre les différentes fonctions, les métiers et les niveaux de formation (équipe éducative et soignante). Prévoir des temps de psychologue suffisant pour assurer les évaluations, la mise en place et l'accompagnement des équipes à l'utilisation d'outils spécifiques (avis d'experts).
Proposition 70	0	0	0	0	1	0	1	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 82 - absence de consensus) Mener une réflexion en équipe sur la posture bientraitante et respectueuse nécessaire pour accompagner l'adulte autiste. Cette posture du professionnel nécessite de prendre du temps pour communiquer entre professionnels et avec l'adulte autiste, de créer une relation de confiance et rester disponible et flexible pour permettre à l'adulte autiste le changement et le choix. Impulser et accompagner, si nécessaire, une dynamique de changement auprès de l'ensemble de l'équipe (avis d'experts).
Organisation du temps de travail de l'équipe																	
Proposition 71	0	0	0	0	1	0	0	0	2	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 83 - absence de consensus) Mettre en place des réunions de cadres et de direction régulières pour accompagner les professionnels dans leur travail au quotidien. Prévoir un management « de proximité » qui collabore dans les réponses aux besoins de l'adulte autiste et qui étaye suffisamment les pratiques et soutient les équipes. Privilégier une dynamique d'équipe, notamment en réactualisant régulièrement les formations des professionnels. (avis d'experts).
Proposition 72	0	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 84 - absence de consensus) Stimuler et encourager les projets innovants des équipes (avis d'experts).
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 85 -- accord fort approprié) Intégrer dans les plannings des professionnels des temps dédiés pour la préparation des activités et des emplois du temps des adultes autistes, indépendants des périodes prévues pour les activités elles-mêmes, ainsi que des temps de réunions, de transmission et de coordination, de rédaction, d'évaluation et de guidance dédiés directement à l'accompagnement de la personne (avis d'experts).
Proposition 73	1	0	0	0	0	0	0	0	1	19	0	1	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 86 - absence de consensus) Organiser des plannings prévisionnels des professionnels en tenant compte, à la fois, des périodes d'investissement et des périodes de repos (jours consécutifs) (avis d'experts).
Proposition 74	0	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 87 - absence de consensus) Garantir une régularité hebdomadaire des accompagnements pour répondre à la fois aux besoins des personnes et donner des conditions de travail sereines aux salariés. En ce sens, être vigilant à la constitution des équipes et à un ratio d'encadrement suffisant qui tient compte des besoins et des profils des personnes accompagnées pour assurer la sécurité des personnes accueillies, l'application de la réglementation du droit du travail, et un accompagnement de qualité (avis d'experts).
Définition du rôle et des missions des professionnels																	
Proposition 75	0	0	0	0	1	0	0	0	2	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 88 - absence de consensus) Identifier les personnes référentes sur le plan somatique et éducatif et/ou une équipe responsable de la coordination et du suivi de parcours de la personne ayant besoin d'un service ou d'un établissement. Faire appel si nécessaire au milieu extérieur à la structure (avis d'experts).
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 89 - accord fort approprié) Dès l'embauche d'un nouveau salarié ou stagiaire, désigner un tuteur expérimenté pour assurer sa formation pratique et permettre son adaptation et ce, pendant une durée certaine, en s'assurant à la fin de cette période que le professionnel ou le stagiaire est opérationnel ; proposer parallèlement au nouveau salarié une formation à l'autisme (avis d'experts).
Proposition 76	0	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 90 - accord relatif approprié) Clarifier avec la personne, la place, les savoir-faire et le rôle de chacun. S'assurer que l'adulte autiste a bien identifié et compris les rôles de ses référents (avis d'experts).
Proposition 77	0	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 91 - absence de consensus) Mener une réflexion collective, sur l'articulation entre les professionnels et les proches, au niveau de l'équipe, et au cas par cas en tenant compte des choix de l'adulte autiste (avis d'experts).
Valorisation des savoirs des équipes																	

Proposition 78	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 92 - absence de consensus) Valoriser les savoir-faire et les savoir-être des professionnels et favoriser la transmission de ces compétences (avis d experts): - en assurant la formation pratique de l ensemble des personnes en contact avec les adultes autistes - en proposant, lors de temps de réunion, une présentation de la formation suivie par le ou les professionnel(s) et en favorisant la diffusion des supports transmis lors des formations (sous réserve d accord préalable de l organisme de formation) - en identifiant une ou des « personnes ressources » formées aux comportements-problèmes - en mettant en place des tutorats.
																(1er tour - proposition 93 - absence de consensus) Proposition 93 supprimée car doublon avec la proposition 103 du 1er tour
																Information - Formation - Analyse de pratique et supervision Information
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 94 - accord fort approprié) Mettre à disposition des professionnels des informations recueillies sous différents types de support comme par exemple les livres, vidéos, sites internet, revues professionnelles, etc. (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 95 - accord fort approprié) Informer les professionnels des évolutions récentes et des connaissances scientifiques liées à l autisme ainsi que des connaissances sur les pathologies associées (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 96 - accord fort approprié) Veiller à leur actualisation et à la sensibilisation des professionnels (informations, échanges de pratiques, séminaires, etc.), en s appuyant sur les ressources mises à disposition par les centres de ressources autisme et les universités (avis d experts).
																Formation
Proposition 79	0	0	0	0	0	2	0	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 97 - absence de consensus) Assurer une formation aux connaissances actualisées sur l autisme, en s appuyant sur l état des connaissances et sur les recommandations existantes dans les différents secteurs : sanitaire, médico-social et social.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 98 - accord fort approprié) Assurer des formations à l autisme des stagiaires, des personnes en contrats de professionnalisation ou d apprentissage, afin de développer un vivier de compétences (salariés potentiels) (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 99 - accord fort approprié) Favoriser et encourager la formation et le développement professionnel continu. Planifier, et faciliter l accès à la formation, de l ensemble des professionnels exerçant de manière isolée (exemple : intervenant au domicile de l adulte autiste) et les membres des conseils d administration des associations gestionnaires (avis d experts).
Proposition 80	0	0	0	0	0	1	0	1	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 100 - absence de consensus) Privilégier les formations de l équipe d un service ou d un établissement « en intra » ainsi que les actions de formation croisée réunissant les professionnels intervenant au domicile, du médico-social et du sanitaire afin d aboutir à un partage de connaissances et d expériences (formations sur site, conférences). Proposer éventuellement que les professionnels exerçant de manière isolée (exemple : intervenant au domicile de l adulte autiste) aient la possibilité de participer aux réunions d une équipe pluriprofessionnelle sur le territoire ou soient rattachés à un plateau technique, afin d échanger avec d autres professionnels (avis d experts).
Proposition 81	0	0	0	0	1	0	1	2	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 101 - absence de consensus) Avec l accord de l adulte autiste, proposer aux personnes de l entourage de participer à ces formations (en tant que formateur ou participant) (avis d experts).
																Analyse de pratique - Régulation - Supervision
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 102 - accord fort approprié) Planifier et mettre en œuvre des dispositifs d échanges/régulation, d analyse de pratiques et de supervision permettant la mutualisation et la transmission des savoirs et expériences et la prévention de l épuisement et l usure des professionnels (avis d experts).
Proposition 82	0	0	0	0	1	0	2	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 103 - absence de consensus) Organiser une réflexion sur les représentations, les attitudes, les perceptions et les ressentis des professionnels impliqués dans l accompagnement (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 104 - accord fort approprié) Prêter attention aux expériences et aux émotions des équipes notamment face à des situations sensibles ou difficiles, en particulier celles qui présentent des risques de violence ou à la suite d événements violents. Planifier des temps de réunions ponctuelles pour permettre aux professionnels de s exprimer et de se décentrer de leurs propres interprétations. Soutenir les professionnels en difficulté et réaffirmer les objectifs inscrits dans le projet de la structure (avis d experts).
Proposition 83	0	1	0	0	0	0	1	0	19	0	2	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 105 - accord relatif approprié) Organiser des réunions en équipe, permettant des temps de retour d expériences et d analyse des pratiques à partir de cas concrets (avis d experts).
Proposition 84	0	0	0	0	1	0	2	1	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 106 - absence de consensus) Mettre en place un tutorat sous forme de supervision de préférence avec un tiers externe, formé aux gestes et techniques, afin que les professionnels s approprient et utilisent les outils d évaluation, les stratégies d apprentissage et les techniques de guidance enseignées en formation. La supervision permet de corriger les erreurs et les approximations en situation réelle (quel que le soit le mode d exercice des professionnels, au domicile de la personne ou en établissements) (avis d experts).
Proposition 85	0	0	0	0	1	0	3	0	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 107 - absence de consensus) Pour la supervision, faire appel si besoin à des professionnels libéraux ou à des réseaux de professionnels libéraux, et veiller à connaître ceux qui se trouvent dans l environnement géographique de la structure accueillant l adulte autiste (avis d experts).
																Dialogue avec les autorités de contrôle et de tarification

Proposition 92	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 116 - absence de consensus) S assurer que la personne a un médecin traitant et connaît les différents dispositifs de soins ou qu elle puisse les identifier, les mobiliser et y accéder avec ou sans accompagnement. S assurer que les professionnels emploient un vocabulaire courant (avis d experts).
Proposition 93	1	0	0	0	0	0	0	1	19	0	1	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 117 - absence de consensus) Solliciter l ensemble des acteurs de santé (les libéraux, les établissements, les groupements hospitaliers de territoire, etc.) pour travailler sur les axes stratégiques d accès aux soins et l application de la charte Romain Jacob (avis d experts) ;
Proposition 94	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 118 - absence de consensus) Proposition aux décideurs : Inviter à une augmentation de la valorisation des actes permettant aux adultes autistes l accès aux soins somatiques (avis d experts). Organiser des partenariats avec les services de santé et les structures de soins du territoire tout en précisant les modalités d accueil et d accompagnement de la personne autiste. Dans le partenariat, prévoir des temps d échange et des rencontres à l intérieur comme à l extérieur de la structure (avis d experts).
Proposition 95	0	0	0	0	1	1	1	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 119 - absence de consensus) Définir les moyens de coordination à mettre en place, par exemple (avis d experts) : - un interlocuteur désigné pour coordonner les soins - des conventions et des protocoles - un travail de liaison à l aide de fiche et d échanges téléphoniques, des réunions, des consultations conjointes - la télé-médecine (télé-expertise - téléconsultation - télésurveillance - téléassistance) qui tend à se développer également comme outil répondant aux besoins des personnes.
Implication des équipes dans la formation et la recherche																
Proposition 96	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 120 - absence de consensus) Rechercher un partenariat et favoriser les contacts et les stages des étudiants (à l université ou en école de formation) afin de faciliter la formation pratique des stagiaires et de renforcer la collaboration interprofessionnelle dans le domaine de l autisme (avis d experts).
Proposition 97	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 121 - accord relatif approprié) Favoriser les temps de transmission intra et inter-établissements pour échanger, transmettre et préparer les professionnels à être intervenants de formation (avis d experts).
Proposition 98	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 122 - absence de consensus) Sensibiliser les professionnels aux besoins de la recherche dans le secteur de l autisme et à leur éventuelle participation, autant que faire se peut (par exemple, à des projets participatifs, des projets innovants, des recherches-actions) (avis d experts).
Proposition 99	0	0	0	0	1	0	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 123 - accord relatif approprié) Proposition aux décideurs : Promouvoir, à partir d appels d offre ou de programmes de recherche, les recherches interdisciplinaires, prenant en compte, l apport des sciences humaines (sociologie, anthropologie, etc.) ainsi que les recherches effectuées en partenariat avec les établissements médico-sociaux et les associations représentant les personnes autistes et leurs familles (avis d experts).
6.3 Habitat et cadre de vie / Architecture																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 124 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l accès à un logement individuel ou collectif, autant que possible en milieu ordinaire ; - l adaptation de l habitat et de l environnement social et matériel aux particularités, notamment sensorielles ; - le respect de l intégrité physique, morale et de l intimité.
Accès à un logement individuel ou collectif, en première intention en milieu ordinaire																
Proposition 100	0	0	0	0	2	0	0	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 125 - absence de consensus) Évaluer avec la personne, ses besoins et attentes en termes de logement (individuel, collectif, rural, urbain, avec ou sans la famille) et rechercher avec elle un cadre de vie stable et reconnu comme tel par celle-ci, en donnant la priorité à un logement adapté en milieu ordinaire. Évaluer régulièrement son choix et tenir compte des changements d avis possibles (avis d experts).
Proposition 101	0	0	0	0	2	0	1	2	16	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 126 - absence de consensus) Proposer à l adulte autiste une palette de possibilités pour le choix de son lieu de vie en proposant en premier lieu le milieu ordinaire (avis d experts).
Proposition 102	0	0	0	0	2	0	0	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 127 - absence de consensus) Pour les personnes ne vivant pas de manière autonome (vie en établissement ou vie au domicile familial), accompagner la transition de manière progressive afin de respecter le rythme de la personne. Par exemple, proposer un logement d insertion à proximité d un établissement pour aider l adulte autiste à s habituer progressivement à une vie individuelle et autonome.
Proposition 103	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 128 - absence de consensus) En cas de résidence collective, proposer un habitat pour 5 à 6 personnes, afin de ne pas trop exposer les personnes aux difficultés de la vie en collectivité et aux excès de stimulations, tout en s efforçant de garantir un cadre de vie ordinaire (espaces intérieurs et extérieurs) ; le petit nombre permet aussi aux professionnels d accompagner dans un contexte apaisant indispensable à la connaissance fine (et mutuelle) de la personne (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 129 - accord fort approprié) Afin que l adulte autiste puisse connaître les modalités et enjeux d une éventuelle vie en collectivité, lui proposer d en faire l expérience en lui permettant l accès à des stages ou accueils temporaires en établissement adaptés pour personnes autistes, et/ou proposer des séjours vacances adaptés (avis d experts).

Proposition 104	0	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 130 - absence de consensus) Après avoir évalué les capacités de la personne et les risques possibles, garantir la liberté d aller et venir de l adulte autiste. Mener une réflexion sur les bénéfices et les risques individuels et collectifs de la libre circulation de chaque adulte autiste, en prenant en compte les aspects fonctionnels et les aspects de sécurité. Structurer les espaces pour permettre une circulation aisée tout en évitant que la personne mette sa sécurité ou celle d autrui en danger, aussi bien au sein des locaux que vers l extérieur (avis d experts).
Proposition 105	0	0	0	0	0	0	1	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 131 - absence de consensus) Lorsque les personnes vivent au sein d un établissement médico-social, rédiger un règlement de fonctionnement respectant les droits des personnes et visant à clarifier les règles de déplacements au sein de l établissement et à l extérieur. S assurer que les mesures de sécurité mises en place à titre collectif ne limitent pas la liberté d aller et venir de ceux qui peuvent circuler librement. Définir les espaces au sein desquels les adultes peuvent se déplacer, les zones réservées aux professionnels et les espaces qui sont soumis à une limitation de circulation (avis d experts).
Adaptation de l habitat et de l environnement social et matériel aux particularités, notamment sensorielles des adultes autistes																	
Proposition 106	0	0	0	0	2	0	1	0	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 132 - absence de consensus) Réaliser des aménagements raisonnables au sein des lieux publics pour assurer un confort sensoriel adapté aux particularités des TSA (éclairage, bruit, température des locaux, etc.) (avis d experts).
Proposition 107	0	0	0	0	1	0	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 133 - absence de consensus) Tenir compte des besoins de compensation de chaque personne et sensibiliser les personnels des lieux publics pour en faciliter l accès aux personnes autistes (par exemple, accepter le port de casque, casquette, lunettes, en cas d environnement très sonore ou lumineux, etc.). (avis d experts).
Proposition 108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 134 - absence de consensus) Prévoir un aménagement du logement et des espaces collectifs, en lien avec les spécificités notamment sensorielles des personnes autistes (avis d experts) : - consulter et mettre à disposition de la personne, des professionnels et des proches des guides de vigilances architecturales - adapter les espaces au confort de l adulte autiste (répercussions des bruits, seuil de luminosité, confort thermique, aménagement matériel des lieux de circulation, etc.) afin de faciliter les activités, déplacements ou apprentissages - favoriser les petits espaces permettant le retrait de l adulte autiste au sein d une même pièce - prévoir des espaces où l adulte autiste peut aller se détendre - réfléchir à la possibilité d espaces modulables et minimiser autant que faire se peut le nombre de fonction par pièces (distinguer les espaces d activités et les espaces de vie, et dans l idéal affecter un espace à une fonction).
Proposition 109	0	0	0	0	0	0	1	0	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 135 - accord relatif approprié) Proposer un environnement structuré et adapté au public accueilli (avis d experts) : - identifier les lieux par une signalétique adaptée. Adapter l affichage des informations à destination des usagers en fonction de leurs besoins (par exemple, communication alternative visuelle, avec photos de l intérieur de chaque pièce sur la porte, et planning photo des éducateurs pour permettre plus de prévisibilité de l environnement) - informer la personne des changements spatiaux et temporels avant le début des actions. Utiliser des explications verbales courtes et simples et si besoin, des supports visuels (séquentiels photos, pictogrammes, objets, agenda...).
Respect de l intégrité et de l intimité des personnes autistes																	
Proposition 110	0	0	0	0	0	0	0	2	0	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 136 - absence de consensus) Veiller à ce que la personne bénéficie d un espace où elle puisse se retirer mais rester vigilant à ce qu elle n y reste pas cloisonnée de manière prolongée. Prévoir des espaces répondant au besoin de retrait de l adulte autiste accessibles à tout moment (avis d experts).
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 137 - accord fort approprié) En résidence collective ou semi-collective, concevoir au travers de l architecture des espaces privatifs permettant le respect de l intimité de la personne. Proposer des chambres individuelles, avec salle de bains et WC privatifs (avis d experts).
Proposition 111	0	0	0	0	0	0	0	2	0	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 138 - absence de consensus) Respecter les espaces privatifs de la personne et lui permettre d y recevoir ou non son partenaire, sa famille, ses amis, tout en préservant le fonctionnement de la vie collective, le cas échéant. En l absence d espaces privatifs prévus à cet effet, prévoir des espaces où l adulte autiste peut les rencontrer dans des conditions satisfaisantes (avis d experts).
Proposition 112	0	0	0	0	1	0	1	1	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 139 - absence de consensus) Proposer un environnement sécurisé. Être vigilant à la sécurité des locaux, notamment pour les risques domestiques ainsi qu à la qualité et à la robustesse des matériaux utilisés au sein des collectivités. S appuyer pour ce faire sur les retours d expérience croisés entre les adultes autistes, les associations représentant les usagers et leurs familles et les gestionnaires d établissements (avis d experts). Si nécessaire faire des ajustements ou des aménagements (faire attention au bruit, aux couleurs, à la lumière, aux odeurs - les réactions pouvant être opposées d une personne à l autre). Penser à la robotique et à la domotique comme système de sécurité tout en préservant les ressources humaines nécessaires aux besoins de l adulte autiste, et en respectant l intimité de la personne
															Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 140 - accord fort approprié) Veiller au bon maintien et à l entretien des locaux. Prévoir un budget « entretien et réfection » afin de pouvoir réparer rapidement et constamment les dégradations des lieux (avis d experts).
7. Accompagnement de la personne et évaluation des effets attendus																	
7.1 Interventions globales personnalisées et évaluation des effets attendus																	

Proposition 129	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 160 - absence de consensus) Discuter et définir avec l'adulte autiste, et son représentant légal le cas échéant, des interventions et activités à mettre en œuvre (avis d'experts) : - tenir compte de son expérience et de sa réponse aux interventions et activités réalisées précédemment - tenir compte de ses particularités sensorielles et des difficultés d'accès aux différentes interventions ou activités proposées - informer sur la nature, le contenu et la durée de toute intervention proposée, ainsi que les bénéfices attendus et les effets indésirables possibles - tenir compte de ses intérêts et diversifier les activités pour mobiliser et développer ses compétences ; - proposer des activités valorisant le statut et les rôles sociaux de l'âge adulte, quel que soit le niveau développemental de la personne, notamment au travers d'ateliers de travail éventuellement professionnalisant (par exemple : entretien des espaces verts), de répartition de tâches domestiques (par exemple : aller faire des courses) ou d'activité de loisirs adaptés à l'âge adulte.
Évaluation de l'atteinte des objectifs du projet, réajustements et réévaluations																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 161 - accord fort approprié) Évaluer et réviser régulièrement, avec l'adulte autiste, le projet personnalisé (avis d'experts) : - actualiser le projet personnalisé au minimum une fois par an, à partir des évaluations effectuées par les professionnels ou l'équipe en charge du suivi et de l'accompagnement de l'adulte autiste. Centrer les réévaluations sur ses attentes et sur les domaines de fonctionnement et compétences utiles pour y parvenir - effectuer une révision du projet personnalisé plus fréquente en cas de nécessité ou d'évolution rapide de la situation de la personne (objectifs atteints plus rapidement que prévus ou survenue d'un imprévu, d'une hospitalisation, etc.), notamment afin qu'elle puisse progresser et continuer à évoluer en lui proposant de nouvelles tâches et activités - compléter ces évaluations par un recours régulier à des compétences extérieures (CRA, équipes mobiles, autres), notamment en cas de situations complexes ou de changement dans la situation de la personne ou de son environnement.
7.2 Interventions spécifiques à certains domaines d'activité																
Communication et langage																
Proposition 130	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 162 - absence de consensus) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - Accès à la communication - Développement ou maintien de la communication (versants compréhension et expression)
Proposition 131	0	0	0	0	1	0	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 163 - accord relatif approprié) Évaluer la communication et le langage (compréhension et expression, oral et écrit) de tout adulte autiste, tout au long de son parcours (avis d'experts).
Proposition 132	0	0	0	0	0	0	0	3	18	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 164 - absence de consensus) Avec un orthophoniste en première intention, ou à défaut une personne ressource, évaluer la communication et le langage (compréhension et expression, oral et écrit) de tout adulte autiste (avis d'experts).
Proposition 133	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 165 - absence de consensus) Évaluer la communication et le langage pour déterminer en fonction des capacités, des émergences et des potentialités de l'adulte autiste ses besoins en compensation tout au long de son parcours, et vérifier le caractère fonctionnel de son moyen de communication (avis d'experts).
Proposition 134	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 166 - absence de consensus) Avec un orthophoniste en première intention, ou à défaut une personne ressource, évaluer la communication et le langage pour déterminer en fonction des capacités de l'adulte autiste ses besoins en compensation tout au long de son parcours. Évaluer la compréhension et l'expression écrite, même lorsque la personne ne s'exprime pas oralement. Ne pas hésiter à recourir aux nouvelles technologies d'information et de communication (tablette, smartphone, etc.), tout en accompagnant la personne afin de la sensibiliser aux risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Être particulièrement vigilant aux différences de niveau qu'il peut y avoir entre la communication réceptive et la communication expressive (une personne autiste qui s'exprime très bien oralement peut avoir une très mauvaise compréhension du langage oral, et réciproquement). Chez les personnes autistes s'exprimant verbalement, proposer une évaluation de la pragmatique du langage en lien avec l'évaluation des habiletés sociales (communication sociale) (avis d'experts).
Proposition 135	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 167 - absence de consensus) Chez la personne n'ayant pas d'outil de communication augmentatif ou alternatif, s'appuyer sur cette évaluation afin de déterminer si un support de communication est nécessaire et sous quelle forme (objets, dessins, photographies, pictogrammes, sons, mots écrits, signes, nouvelles technologies d'information et de communication). Adapter au niveau de développement de la communication (réceptive et expressive, orale et écrite) et aux modalités d'apprentissages possibles pour la personne et à ses aptitudes singulières. Concernant l'utilisation de supports visuels, prendre en compte la coordination visuomotrice, l'orientation du regard et le port de lunettes (avis d'experts).
Proposition 136	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 168 - absence de consensus) Fournir à la personne qui ne s'exprime pas verbalement les outils de communication essentielle pour l'aider à faire des choix afin de favoriser son insertion dans son nouvel environnement. Les objectifs de la communication sont de permettre à la personne d'entrer en relation, d'exprimer sa pensée, ses émotions, etc. L'enseignement des méthodes de communication pour les personnes autistes vise à augmenter leur autonomie et à compenser leur handicap. Ne pas confondre les outils d'aide à la communication et aux interactions sociales (éventuellement par utilisation d'aide visuelle) avec les outils visuels visant à aider la personne à se repérer dans le temps et l'espace (ex. emploi du temps affiché sur un mur) (avis d'experts).

Proposition 146	2	1	0	0	1	1	3	1	12	0	1	9	9	Absence de consensus	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 181 - absence de consensus) Utiliser des interventions comportementales (à privilégier pour les personnes présentant une altération importante des compétences de communication) ou des thérapies cognitivo-comportementales spécifiquement adaptées aux personnes autistes (qui peuvent être utilisées avec les personnes qui ont un bon niveau de développement du langage oral) ou de remédiation cognitive ou des pratiques de réhabilitation psychosociale (avis d experts).
Proposition 147	0	0	0	0	2	1	0	1	17	0	5	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition - 181 bis Utiliser des interventions cognitivo-comportementales ou de réhabilitation psychosociale en prenant en compte les spécificités des adultes autistes (avis d experts).
Proposition 148	1	0	0	0	2	1	0	2	15	0	1	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 181 - absence de consensus) Nouvelle proposition 181 bis. Utiliser des interventions cognitivo-comportementales ou de réhabilitation psychosociale, en prenant en compte les spécificités des personnes autistes (avis d experts).
Proposition 149	0	0	0	0	2	0	2	0	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 182 - absence de consensus) Aborder dans les groupes d habiletés sociales les attitudes, les postures et les gestes nécessaires aux interactions sociales qui permettent de prévenir le sentiment d isolement, d apprendre la manière de s intégrer dans des groupes ou encore de maintenir la personne dans un parcours de formation (scolarité, enseignement supérieur...) et dans le monde du travail, de s épanouir dans la vie relationnelle et familiale. Favoriser la communication et l expression émotionnelle. Utiliser des outils visuels et concrets pour aider la personne à la compréhension et à la prise de décision dans des situations sociales (scénarii sociaux, thermomètre des émotions par exemple) (avis d experts).
Proposition 150	0	0	1	0	0	1	2	2	15	0	3	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 183 - absence de consensus) Évaluer les compétences relatives à la théorie de l esprit, les enseigner et les entraîner ; elles sont essentielles au développement de nombreuses compétences sociales (avis d experts).
Proposition 151	0	0	0	0	0	2	4	2	13	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 184 - absence de consensus) En amont de l apprentissage d habiletés sociales, veiller à ce que les interactions sociales ne soient pas entravées par des difficultés cognitives (flexibilité mentale, mémoire, etc.) ou émotionnelles (anxiété générée par la confrontation à des situations sociales) auxquelles la personne n arrive pas à faire face. Dans ce cas, enseigner dans un premier temps des stratégies spécifiques aux difficultés observées (par le biais de thérapies cognitivo-comportementales, pour les personnes ayant un bon niveau de développement du langage oral) (avis d experts).
Proposition 152	0	0	0	0	0	2	0	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 185 - accord relatif approprié) Développer les activités citoyennes, les habiletés socioprofessionnelles et les activités socialisantes (avis d experts).
Fonctionnement cognitif et émotions																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 186 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l acquisition ou maintien de compétences cognitives ; - la reconnaissance, l expression et la gestion de ses propres émotions - la reconnaissance et l identification de celles des autres ; - l adaptation des apprentissages ou des processus d apprentissage aux particularités cognitives.
Proposition 153	0	0	0	0	0	0	2	0	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 187 - accord relatif approprié) Identifier, à partir de l évaluation du fonctionnement comportant une évaluation du fonctionnement cognitif et socio-adaptatif, les compétences acquises, les compétences en train de se développer (émergences) et les échecs à prendre en compte pour ne pas mettre l adulte autiste en difficulté (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 188 - accord fort approprié) Mettre en place un apprentissage pour travailler sur les compétences en émergence, et des activités qui seront réalisées en autonomie par les personnes autistes. S appuyer sur une structuration spatio-temporelle de l activité, afin de faciliter l organisation du travail. Le travail peut être réalisé à une table/un bureau ou dans des tâches de la vie quotidienne (par exemple, participation aux tâches domestiques). Utiliser les situations concrètes avec un accompagnement souple et adapté facilite le passage de l implicite à l explicite (avis d experts).
Proposition 154	0	0	0	0	1	1	0	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 189 - accord relatif approprié) Adapter l accompagnement aux différents niveaux qui vont d un apprentissage en face à face avec une aide verbale, gestuelle, ou physique ; à des exercices en semi autonomie ; puis en autonomie (avis d experts).Mettre en place des grilles d auto-évaluations et apprendre à la personne à identifier des émotions de base et à mettre en place des comportements alternatifs face à certaines situations (avis d experts).
Proposition 155	0	0	0	0	2	0	0	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 190 - accord relatif approprié) Mettre en place des ateliers d apprentissages de régulation des émotions. Le travail d auto-régulation consiste à acquérir des capacités pour contrôler le comportement même dans un environnement contraignant (niveau de preuve 4).
Proposition 156	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 191 - accord relatif approprié) Réaliser ses apprentissages en situation concrète à l aide de plusieurs outils utilisés comme des supports d expressions des émotions. Ces outils peuvent être visuels : film, images, ... ou concrets comme par exemple l utilisation du téléphone portable, smartphone, tablette, etc. Les supports permettent à l adulte autiste d exprimer ses propres ressentis, de comprendre ses propres émotions et celles des autres (niveau de preuve 4).
Intérêts restreints et stéréotypies																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 192 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l intégration/utilisation/exploitation/valorisation des intérêts restreints en tant que compétences ; - amélioration de la participation sociale en canalisant les stéréotypies envahissantes.

Proposition 157	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 193 - absence de consensus) Prendre en considération et développer les compétences diverses de l'adulte autiste. Ces compétences peuvent être spécifiques voire comprises alors même que les compétences classiques ne sont pas très développées. Ces compétences peuvent varier au cours des périodes de vie (pic et déclin de compétences visibles ou non) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 194 - accord fort approprié) Utiliser les intérêts restreints comme des compétences possibles, notamment en milieu professionnel et dans le cadre des formations universitaires, ou professionnelles (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 195 - accord fort approprié) Identifier les intérêts et les moyens de motiver la personne et à partir de ceux-ci mener une réflexion en équipe pour proposer à la personne un projet qui lui permette de développer son sens de la curiosité et d'élargir ses centres d'intérêts (avis d'experts).
Proposition 158	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 196 - accord fort approprié) Permettre à la personne de développer ses connaissances et compétences dans un domaine très spécifique et les utiliser comme point d'appui au développement de son autonomie et à l'acquisition de son domaine d'expertise (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 197 - accord fort approprié) Sensibiliser, en amont, les personnes avec lesquelles l'adulte autiste interagit (environnement de travail, études, loisirs, etc.), afin que les stéréotypies et les intérêts restreints de la personne ne fassent pas l'objet de moqueries (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 198 - accord relatif approprié) Respecter les particularités de fonctionnement de l'adulte autiste et les stéréotypies en lui laissant du temps pour les exprimer (avis d'experts).
Proposition 159	0	0	1	0	1	0	0	2	17	0	3	9	9	Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 199 - accord fort approprié) Mettre en place un emploi du temps qui permet de prendre en considération les intérêts restreints et les stéréotypies et de les intégrer dans la vie quotidienne de chacun sans qu'ils envahissent la personne (temps dédiés, modalités d'usage définies, etc.) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 200 - accord fort approprié) Mettre en place des protocoles d'accompagnement spécifiques pour les intérêts restreints ou stéréotypies trop perturbateurs/envahissants pour la personne (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 201 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l'adaptation du matériel et de l'environnement aux particularités sensorielles et motrices ; - le développement ou maintien de la motricité.
Proposition 160	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 202 - accord fort approprié) Évaluer les profils sensoriels en situation concrète dans l'environnement habituel de la personne à l'aide d'outils spécifiques (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 203 - absence de consensus) Avec un psychomotricien ou un ergothérapeute en première intention, ou à défaut une personne ressource, évaluer les profils sensoriels en situation concrète dans l'environnement habituel de la personne (en milieu écologique) à l'aide d'outils spécifiques (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 204 - accord fort approprié) Favoriser le développement de la motricité, des praxies et le maintien de la mobilité des personnes (avis d'experts).
Proposition 161	0	0	0	0	1	0	0	0	20	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 205 - accord fort approprié) Mettre en place des activités sur la motricité, la coordination (courir, appréhender des obstacles en appréciant les distances : hauteur, longueur), la coordination oculo-manuelle, la précision (jeu de fléchette, tir à l'arc, jeu de ballon) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 206 - absence de consensus) Reconnaître la sensorialité/motricité comme une compétence et l'utiliser dans la mesure du possible comme des médiateurs de relation (par exemple : travail du regard pour les échanges de la communication) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 207 - accord fort approprié) Prendre en compte les particularités sensorielles de la personne (sensibilité à la température, au toucher, etc.) et tenir compte des risques de surcharge sensorielle afin de pouvoir mettre en place les aménagements nécessaires (avis d'experts).
Proposition 162	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 208 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - l'acquisition, le maintien et le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne - le développement des aptitudes à la vie sociale
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 209 - accord fort approprié) Évaluer régulièrement le niveau et l'évolution de l'autonomie personnelle (par exemple : s'habiller) et domestique (par exemple : préparer ses repas, faire des démarches administratives) et communautaire (par exemple : vivre dans la cité) de la personne (avis d'experts).
														Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 210 - absence de consensus) Mesurer de façon précise l'autonomie de la personne à partir de mises en situation concrètes répétées puis de mises en situation réelle, autant que faire se peut. Utiliser dans le cadre de l'évaluation la décomposition de tâches, les supports visuels, le séquençage et la répétition des actions afin d'adapter/graduer les objectifs d'apprentissage selon chaque personne et de construire un protocole d'accompagnement personnalisé (type et niveau de guidance, verbale ou gestuelle) (avis d'experts).
Proposition 162	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 211 - absence de consensus) Évaluer les besoins sociaux de la personne, notamment en termes d'aide aux démarches administratives (compréhension des formulaires administratifs, aides via les MDPH) pour obtenir leurs droits, par exemple, au logement, etc. (avis d'experts)
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 212 - accord fort approprié) Évaluer si l'adulte autiste a besoin d'apprentissage pour ses déplacements habituels et inhabituels (par exemple : savoir repérer les itinéraires et les horaires, savoir gérer l'attente, savoir anticiper et faire face à des imprévus dans les déplacements, etc.) (avis d'experts).

Proposition 163	0	0	0	0	1	1	0	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 213 - absence de consensus) Adapter et réajuster les modalités pratiques d'accompagnement selon les besoins de chaque personne (avis d'experts) : - besoins de base : alimentation, logement, activités quotidiennes - besoins de santé : santé physique, troubles psychiatriques, détresse psychologique, sécurité personnelle, sécurité d'autrui, alcool, drogues, médicaments - besoins domestiques : entretien du ménage, hygiène corporelle, instruction et aspects financiers (valeur de l'argent, gestion d'un budget) - besoins de services : information sur le traitement, utilisation des transports en commun, aides sociales - autres besoins, notamment le besoin d'appartenance, d'estime et de réalisation de soi, de s'investir ainsi que les besoins de créer, expérimenter, inventer.
Proposition 164	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 214 - absence de consensus) Proposer une assistance et une formation socio-administrative adaptée (comme les SAVS, une assistante sociale) et accessible à distance (y compris en télé-assistance), notamment pour les personnes vivant en milieu ordinaire (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 215 - accord fort approprié) Co-construire l'accompagnement nécessaire au déplacement selon des modalités adaptées (par exemple : organiser un apprentissage des déplacements en faisant un trajet avec la personne, l'aider à identifier les services susceptibles de faciliter ses déplacements, etc.) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 216 - accord fort approprié) Respecter l'intimité « physique » de la personne dans les actes personnels au quotidien (par exemple : se signaler et attendre une réponse avant d'entrer dans une chambre, si la personne est en mesure de signifier son accord. Si ce n'est pas le cas, le lui apprendre. Veiller à ce que les portes de chambre, de salle de bain, de WC soient fermées lorsque la personne est dénudée) (avis d'experts).
Proposition 165	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 217 - absence de consensus) Veiller à ce que tout projet personnalisé permette le développement de compétences dans le domaine de la vie quotidienne. Proposer un programme d'apprentissage structuré et prévisible selon l'évaluation des besoins réalisée, pour soutenir l'autonomie et les aptitudes de la personne dans les gestes de la vie quotidienne comme se laver, s'habiller, entretenir son linge, effectuer des démarches (achats, renseignements, téléphone, etc.), organiser un repas, entretenir son domicile, apprendre la valeur de l'argent et permettre à la personne de se familiariser aux transports (métro, bus, tramway, etc.), sortir sans accompagnement (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 218 - accord fort approprié) Être vigilant à ne pas faire à la place de la personne, y compris chez celle qui présente des déficits importants. Faciliter l'apprentissage de l'autonomie en développant des découpages séquentiels d'activité. Considérer entre autre l'activité physique (marche, jardinage, sport adapté ou non) comme support d'acquisition ou de maintien de l'autonomie dans la vie quotidienne et le développement des aptitudes des personnes autistes (avis d'experts).
Proposition 166	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition séparée (218 bis). Développer l'activité physique (marche, jardinage, sport adapté ou non, etc.) dans les activités de la vie quotidienne (avis d'experts).
Proposition 167	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 219 - accord relatif approprié) Tenir compte des routines développées par la personne et par son environnement pour organiser le déroulement d'une journée ou l'apprentissage d'une tâche. Veiller à concevoir la routine avec un niveau de flexibilité minimale et destiné à s'accroître progressivement afin d'éviter que les routines appauvrissent le champ relationnel de la personne. Si il est possible de faire évoluer cette routine, accompagner cette évolution et soutenir l'adulte autiste pour ne pas risquer un échec (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 220 - accord fort approprié) Favoriser les émotions positives sources de motivation, d'investissement et de fierté personnelle. Apprendre à faire confiance à l'adulte autiste et l'autoriser à s'essayer tout en l'accompagnant à la bonne distance dans les différentes situations du quotidien pour lui permettre de développer et/ou de maintenir des acquis de l'autonomie personnelle sur certaines tâches et favoriser l'estime de soi et la fierté de « faire seul », notamment sortir sans accompagnement (avis d'experts).
														Vie relationnelle et familiale		
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 221 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - développement ou maintien des liens amicaux et familiaux, - Maintien et développement d'un champ relationnel suffisant.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 222 - accord fort approprié) Identifier si la personne ressent le besoin d'une aide dans le domaine de sa vie relationnelle et familiale. Organiser des temps en individuel ou en groupe pour offrir à la personne la possibilité d'aborder le thème de la vie relationnelle et familiale (avis d'experts).
Proposition 168	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 223 - absence de consensus) Favoriser le maintien des liens conjugaux, familiaux et amicaux dans la mesure où la personne en manifeste le souhait (avis d'experts).
Proposition 169	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 224 - accord relatif approprié) Si la personne vivant en institution le souhaite, faciliter les retours à domicile de la personne ; ce retour en famille ne doit pas être motivé par des raisons budgétaires liées au fonctionnement de la structure. Avec l'accord de la personne, veiller à la venue des proches lors des rencontres festives institutionnelles (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 225 - accord fort approprié) Accompagner à la juste distance la personne qui le souhaite dans la gestion de ses relations avec son partenaire (avis d'experts).

Proposition 170	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 226 - absence de consensus) S assurer que l'adulte autiste qui a des responsabilités familiales reçoive un soutien pour accéder à l'éventail des services du territoire proposés à l'ensemble des parents (informations spécifiques, conseils et soutien aux parents sur leur rôle de parents). Valoriser les compétences des parents avec TSA et si nécessaire, proposer l'apprentissage de la parentalité par des professionnels expérimentés dans le suivi des adultes et de leurs enfants avec ou sans autisme (soins et éducation des enfants) pour éviter l'éclatement de la famille et le placement des enfants. Si les parents le souhaitent, se coordonner avec les professionnels qui suivent l'enfant (professionnel de l'éducation nationale, psychologue scolaire, PMI, etc.) (avis d'experts).
Proposition 171	0	0	0	0	0	2	0	0	19	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 227 - absence de consensus) En cas d'information préoccupante et de signalement visant les enfants d'adultes autistes, avant toute décision, mettre en œuvre une coordination entre le centre de ressource autisme les services de l'enfance (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 228 - accord fort approprié) Porter également une vigilance à la sensibilité de la personne aux différents types de transitions et aux événements familiaux liés par exemple aux déménagements, changements d'emploi des parents, parents malades, divorce, décès (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 229 - accord fort approprié) Être vigilant aux périodes de deuil et accompagner les personnes autistes pendant ces moments (constat).
Vie affective et sexualité																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 230 - accord fort approprié) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - Respect et droit à une vie affective et sexuelle - Accès et éducation à la vie affective et sexuelle
Proposition 172	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 231 - absence de consensus) Aborder avec les équipes la question de la sexualité pour faire en sorte que ce ne soit pas un sujet tabou. Permettre à la personne d'avoir une vie affective et sexuelle, quel que soit son milieu de vie. Mettre en place l'accompagnement nécessaire à la prise en compte et au respect des conduites sexuelles appropriées par l'équipe accompagnante (avis d'experts).
Proposition 173	2	0	1	0	0	1	4	2	11	0	1	9	9	Absence de consensus	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 232 - absence de consensus) Veiller à ce qu'il n'y ait pas de désœuvrement pour éviter des conduites sexuelles inadaptées (avis d'experts).
Proposition 174	0	0	0	0	1	0	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition 232 bis Être attentif à ce que les conduites sexuelles (masturbation par exemple) ne rentrent pas dans un processus envahissant qui altère les capacités de l'adulte autiste à s'intégrer dans son milieu (avis d'experts).
Proposition 175	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 233 - absence de consensus) Évaluer le besoin d'aide de l'adulte autiste dans le domaine de sa vie affective ou sexuelle. Pour certains adultes autistes, une étape préalable à une éducation affective et sexuelle peut être nécessaire afin que la personne appréhende mieux sa sensorialité, ses émotions et sa perception du corps, et ses pulsions sexuelles. Évaluer et tenir compte de la vulnérabilité de l'adulte autiste pour adapter l'éducation selon le niveau de vulnérabilité (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 234 - accord fort approprié) Apprendre à l'adulte autiste à reconnaître les codes sociaux de la vie relationnelle et sexuelle et à s'en saisir, notamment lui apprendre à rechercher le consentement de l'autre (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 235 - accord fort approprié) Apprendre à l'adulte autiste à se protéger contre des comportements abusifs et à ne pas avoir des comportements abusifs socialement inadaptés ou répréhensibles (avis d'experts).
Proposition 176	0	0	0	0	1	0	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 236 - absence de consensus) Mettre en place, en individuel ou en petit groupe, des ateliers sur la vie affective et sexuelle. Ces temps, mis en place à l'aide de différents supports (pictogrammes, vidéo, poupées sexuées, etc.) permettent de répondre aux attentes de la personne, de mettre du sens sur la sexualité et favorisent la relation et l'expression de ses émotions. Prendre en compte les particularités cognitives dans l'éducation à la vie affective et sexuelle (par exemple : anomalies sensorielles, faiblesse de la théorie de l'esprit, etc.) (avis d'experts).
Proposition 177	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 237 - absence de consensus) Donner/proposer à la personne, par le biais d'apprentissages spécifiques, en groupe ou en individuel, le moyen d'acquérir les compétences sociales et spécifiques lui permettant de s'épanouir sur les plans affectifs et sexuels, dans la mesure des interventions autorisées par la loi (éducation sexuelle). Se rapprocher du planning familial et centres de santé ou atelier santé ville (avis d'experts).
Proposition 178	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 238 - accord relatif approprié) Informé de manière adaptée sur la contraception (aider l'adulte autiste à en comprendre le sens, à en saisir les enjeux) et les maladies sexuellement transmissibles. (avis d'experts).
Proposition 179	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 239 - accord relatif approprié) Respecter l'intimité personnelle (avis d'experts): - proposer un endroit respectant l'intimité de la personne et lui apprendre à respecter un espace dédié pour ses gestes sexuels - demander son accord à la personne, si elle est en mesure de le donner, avant d'évoquer devant elle des éléments de sa vie personnelle, de son histoire de vie, ou encore des événements institutionnels qui la concernent directement et dont l'évocation susciterait chez elle de vives émotions. Être vigilant à ses réactions dans de telles situations et ajuster le discours en fonction de l'attitude manifestée.
Proposition 180	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 240 - accord relatif approprié) Ne pas prescrire d'antiandrogènes, en dehors de ses indications spécifiées par l'AMM. Et réévaluer régulièrement le bien-fondé de ce traitement en fonction des actions mises en place pour améliorer les difficultés (avis d'experts).
Études, activités socialisantes, formation et insertion professionnelle																

Proposition 194	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 255 - absence de consensus) Favoriser les pratiques de soutien à l'emploi aussi bien en milieu ordinaire que protégé (dont le job coaching notamment par un éducateur technique spécialisé, un ergothérapeute, un psychologue, etc.) en veillant à ce que l'accompagnateur en milieu professionnel soit sensibilisé à l'autisme en général et aux singularités de la personne en particulier. Toute action de l'accompagnateur en milieu professionnel nécessite l'accord de la personne, qui peut souhaiter que son diagnostic ne soit pas connu de l'employeur. Le job coach devra aussi évaluer si l'espace de travail et les conditions de travail sont adaptées au profil de l'adulte autiste et sinon proposer à l'employeur des aménagements possibles. S'appuyer aussi bien en milieu ordinaire ou protégé sur les dispositifs de droit commun existant comme par exemple l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIP) et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) (niveau de preuve 4).
Proposition 195	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 256 - accord relatif approprié) Évaluer les possibilités d'accompagnement du milieu professionnel. Évaluer les besoins de soutien pour l'employeur. Proposer à l'employeur le guide destiné aux entreprises (avis d'experts).
Proposition 196	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 257 - accord relatif approprié) Accompagner la personne sur un laps de temps conséquent pour permettre dans un premier temps une préparation à l'emploi puis un accompagnement pour les démarches de recherche d'emploi. Promouvoir des dispositifs d'accompagnement à l'emploi pour personnes autistes, en lien avec des structures spécifiques d'entraide et d'insertion professionnelle, afin qu'il y ait un réseau structurant et un bon maillage (avis d'experts).
Proposition 197	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 258 - absence de consensus) S'appuyer sur les centres d'intérêts de la personne et solliciter son choix lors de la recherche d'une orientation, d'une activité professionnelle ou d'un travail même non rémunéré, sauf si les centres d'intérêts se révèlent trop envahissants et contre-productifs (avis d'experts).
Proposition 198	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 259 - absence de consensus) Proposer un entraînement aux habiletés sociales professionnelles et une réflexion sur la perception du travail au travers d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs (soutien à l'emploi, réhabilitation psychosociale). Mener une réflexion sur la mise à disposition de professionnels en milieu ordinaire pour aider et accompagner les personnes autistes (niveau de preuve 4).
Proposition 199	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 260 - absence de consensus) Construire des programmes individuels de soutien aux habiletés professionnelles comportant : - une aide à la réalisation de curriculum vitae et à la préparation des entretiens d'embauche ; - un entraînement à la prise de fonction et aux savoirs-être liés à la posture professionnelle ; - une attention particulière à la compatibilité entre la personne autiste et le profil de poste ; - des conseils aux employeurs, avant et après la prise de poste, pour l'adaptation du poste de travail et la connaissance de l'autisme ; - un accompagnement de la personne après la prise de poste.
Proposition 200	0	0	0	0	2	0	1	1	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 261 - absence de consensus) Permettre aux adultes autistes qui le souhaitent de bénéficier d'une formation professionnelle pour devenir « médiateur en santé » (avis d'experts).
Proposition 201	0	0	0	0	1	0	1	1	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 262 - absence de consensus) Développer les habiletés socioprofessionnelles pour permettre à la personne de connaître les relations employeurs-salariés et lui apprendre, à gérer son stress, les techniques de recherche d'emploi/de stage (rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation, techniques et simulation d'entretiens de recrutement) mais également de suivi/maintien dans l'emploi (niveau de preuve 4).
Proposition 202	0	0	0	0	0	0	3	0	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 263 - accord relatif approprié) Proposer des stages à la personne en milieu professionnel, afin d'analyser en situation réelle l'adéquation entre les compétences de la personne et les exigences que nécessitent le poste, pour définir l'environnement le plus propice (niveau de preuve 4).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 264 - accord fort approprié) Au-delà des stages, encourager toutes activités d'insertion et d'immersion, qu'il s'agisse d'activités occupationnelles ou de travail (par exemple, créer des opérations au sein des communes telles que le partenariat entre un établissement médico-social et un atelier bois, des forums d'aide à l'emploi, etc.) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 265 - accord fort approprié) Proposer à la personne de l'accompagner si nécessaire lors de rencontres avec l'employeur (médecine du travail, collègues, DRH, responsable hiérarchie direct) et/ou du partenaire (Cap emploi, mission locale, services d'accompagnement, Sameth, Alafah, université, etc.) (avis d'experts).
Proposition 203	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 266 - absence de consensus) Proposer une aide à la personne pour l'organisation de son travail et des moyens d'adaptation du poste de travail ou de compensation éventuels sur le lieu de travail. Si nécessaire, proposer une aide humaine complémentaire au moment d'un changement de poste, d'emploi ou lors de la transition entre des allocations financières publiques et un emploi rémunéré. Soutenir la personne par des services tels que les SAMSAH et SAVS (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 267 - accord fort approprié) Proposer à l'adulte autiste de bénéficier d'une aide d'un salarié de l'entreprise (avis d'experts).
Proposition 204	0	0	0	0	0	0	2	2	17	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 268 - accord relatif approprié) Faire appel à un ergothérapeute pour l'aménagement du poste de travail (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 269 - accord fort approprié) Mettre à la disposition de l'adulte autiste un espace de retrait au sein de l'entreprise (avis d'experts).
Culture, sport, loisirs, vacances																

Proposition 220	0	0	0	0	1	0	2	1	17	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 306 - absence de consensus) Échanger avec la personne et son entourage quand elle évoque les médecines non conventionnelles (par exemple, phytothérapie, régimes particuliers, etc.) (avis d experts).
8.2 Soins psychiatriques Les personnes autistes peuvent avoir des troubles psychiatriques comme tout un chacun (constat). Il n existe pas d indication des psy																
Proposition 221	0	0	0	0	0	0	0	2	19	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 307 - accord relatif approprié) Être attentif à rechercher des comorbidités psychiatriques. Ne pas confondre les moments de retrait en rapport avec les particularités liées à l autisme avec des symptômes comorbides (avis d experts).
Proposition 222	0	0	0	0	0	0	3	0	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 308 - accord relatif approprié) Favoriser l accès aux soins psychiatriques en cas de comorbidités psychiatriques identifiées (avis d experts).
Proposition 223	0	0	0	0	0	0	2	0	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 309 - accord relatif approprié) En l absence de données spécifiques sur les traitements des troubles psychiatriques associés à l autisme, se référer aux recommandations existantes pour ces troubles, toujours en tenant compte du fonctionnement de la personne (avis d experts).
Proposition 224	0	0	0	1	0	2	2	1	15	0	4	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 310 - accord relatif approprié) Évaluer les bénéfices/risques des traitements psychotropes régulièrement et éviter la polymédication de psychotropes, les réduire éventuellement au cours d une hospitalisation, pour ajustement du traitement ; il serait souhaitable que chaque structure puisse avoir recours à un avis éclairé (éventuellement avec la télémédecine) (avis d experts).
Proposition 225	0	0	0	0	0	0	1	1	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Reformulation 310 bis (1er tour - proposition 310 - accord relatif approprié) Évaluer les bénéfices/risques des traitements psychotropes après bilan pré-thérapeutique préconisé selon l AMM lors de la prescription initiale, puis régulièrement et éviter la polymédication de psychotropes, les réduire éventuellement au cours d une hospitalisation, pour ajustement du traitement ; il serait souhaitable que chaque structure puisse avoir recours à un avis éclairé (éventuellement avec la télémédecine) (avis d experts).
Proposition 226	0	0	0	0	0	0	0	0	21	0	9	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 311 - absence de consensus) Éviter autant que faire se peut la polymédication (avis d experts).
Proposition 227	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 312 - absence de consensus) Accompagner plus particulièrement les remaniements de traitement par des observations d équipes médicales spécialisées dans le domaine (avis d experts).
8.3 Transitions en cas d hospitalisation En amont de l admission :																
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 313 - accord fort approprié) Disposer du dossier de liaison d urgence de la personne sur son lieu d hébergement. Celui-ci contient des informations importantes (pathologies, allergies, traitement, outils de communication, habitudes de vie et comportement, points de vigilance, coordonnées du représentant légal) à donner à chaque hospitalisation en urgence ou non (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 314 - accord fort approprié) Planifier une concertation entre l équipe médico-sociale et l équipe hospitalière (établissements de santé, spécialisé ou non en psychiatrie) sur les objectifs attendus de l hospitalisation (bilan somatique, modification du traitement psychotrope à envisager, etc.) (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 315 - accord fort approprié) Ne pas hésiter à faire appel à une personne de l entourage familial ou professionnel de l adulte autiste, en qui elle a confiance, pour réduire le stress en cas d hospitalisation, soutenir et accompagner l adulte autiste (avis d experts).
Lors des hospitalisations :																
Proposition 228	0	0	0	0	0	0	1	2	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 316 - absence de consensus) Remettre les informations utiles contenues dans le dossier de la personne et appliquer les protocoles formalisés en équipe : - protocole d hospitalisation - protocole de préparation de la sortie d hospitalisation et de relais - les synthèses où s inscrivent le déroulement journalier, les modalités de régulation / d apaisement de la personne, les points de vigilance au niveau somatique - les modifications de traitement médicamenteux effectué et la surveillance des effets secondaires (avis d experts)
Préparation de la sortie :																
Proposition 229	0	0	0	0	0	0	2	1	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 317 - absence de consensus) Planifier une concertation entre l équipe hospitalière et l équipe médico-sociale sur les soins et pratiques à poursuivre (synthèse sur les points de vigilance au niveau somatique, modification du traitement médicamenteux effectué et la surveillance des effets secondaires (notion dans le plan de soins individualisé (PSI) de « Besoins connus et aménagements mis en place (transposables en établissement médico-social ou dans le lieu de vie proposé) ») (avis d experts).
Proposition 230	0	0	0	0	1	0	0	1	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 318 - absence de consensus) Mettre en place des outils de suivi hôpital-domicile-établissement (cahier ou fiche de liaison...) ou un relais avec des visites à domicile régulières, et planifier/organiser l accompagnement physique par un professionnel « référent » (avis d experts).
9. Prévention et gestion des comportements-problèmes Les recommandations qui suivent sont à mettre en lien avec les recommandations « Les comportements																
Proposition 231	0	0	0	0	0	1	1	2	17	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 319 - absence de consensus) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - réalisation d une démarche d évaluation fonctionnelle ; - présence d un outil fiable de gestion des comportements-problèmes.
9.1 Prévention des comportements-problèmes																

Proposition 232	0	0	0	0	0	1	1	1	18	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 320 - absence de consensus) Mettre en place au sein des établissements une démarche de prévention et gestion des comportements-problèmes. Différentes approches peuvent aider à structurer cette démarche : évaluation fonctionnelle, accompagnement environnemental (avis d experts).
Proposition 233	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 321 - absence de consensus) Mettre en œuvre les mesures habituelles de prévention : s assurer que l ensemble des bilans (fonctionnement, environnemental, somatique, etc.) ainsi que les interventions nécessaires sont mises en œuvre (outils de communication, adaptation de l environnement sonore et lumineux, etc...). Être vigilant aux problèmes de comportement qui sont attribués à tort à l autisme alors que les besoins nécessaires à la sécurité de base des personnes autistes ne sont pas remplis (environnement inadapté) (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 322 - accord fort approprié) Formuler et prendre en considération, les intérêts et les envies de la personne dans les interventions et activités qui lui sont proposées. Considérer les compétences et les capacités de la personne au-delà du comportement-problème (avis d experts).
Proposition 234	0	0	0	0	0	1	1	1	18	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 323 - absence de consensus) Définir en amont dans les plans d intervention individualisés la typologie des « comportements-problèmes » pouvant survenir ainsi que leurs conséquences, les moyens à déployer et la coordination nécessaire à leur gestion (avis d experts) : - l analyse des différents scénarii et leurs conséquences (description) les plus contraignantes (pour la personne et son environnement) - les mesures d organisation - les méthodes d interventions - les moyens et équipements nécessaires à la protection de la personne, des autres résidents, du personnel, de l environnement humain et matériel - les circuits « d alerte » et d information des responsables d ESSMS et gestionnaires ainsi que celui des parties prenantes (la personne et/ou son représentant légal).
Proposition 235	0	0	0	0	0	1	2	1	17	0	6	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 324 - absence de consensus) Évaluer les ressources et les limites de l environnement. Prévoir dans le plan d intervention un travail sur l aménagement de l environnement et des aides visuelles adaptées (pour repérer des temps clés de la journée). Proposer par exemple des méthodes de structuration du travail par le séquençage, la limitation des stimuli sensoriels (avis d experts).
Proposition 236	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 325 - absence de consensus) Prévoir des temps d activités physiques, de relaxation ou des interventions sensorielles (habituation, atténuation), en fonction des particularités, besoins et attentes de la personne (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 326 - accord fort approprié) Préciser les modalités de gestion de l urgence avec les proches, notamment en mentionnant dans le cadre d une prévention secondaire les points de vigilance suivants : - les signes annonciateurs d une crise - l expression des différentes phases d une crise - les gestes et paroles à privilégier - la personne à prévenir et les coordonnées le cas échéant - la répartition des rôles en cas de crise - les techniques pour se protéger de certains coups.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 327 - accord fort approprié) Établir, lorsque l adulte autiste a déjà eu des comportements-problèmes (en prévention secondaire), des plans d intervention de gestion répondant aux caractéristiques spécifiques de chaque personne. Ils permettent aux équipes une réactivité optimale et limitent également les débordements de crises. Ils peuvent se faire à partir de documents opérationnels ayant pour objectif d enregistrer chaque moyen à mettre en place en cas de « comportements-problèmes » afin de (avis d experts) : - organiser efficacement et rapidement le déploiement nécessaire à la gestion de la situation - organiser les actions premières à mener - faciliter les interventions.
9.2 Gestion des comportements-problèmes																
Proposition 237	0	0	0	0	1	0	2	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 328 - accord relatif approprié) Simplifier la mise en œuvre de la gestion des comportements-problèmes. Des interventions graduées sont nécessaires ; une gestion complexe systématique sera contreproductive (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 329 - accord fort approprié) Vérifier en première intention si le comportement manifesté n est pas le signe d une douleur, aiguë ou chronique. Rechercher systématiquement une comorbidité somatique (diagnostic différentiel) et la traiter le cas échéant (avis d experts).
Proposition 238	0	0	0	0	0	0	2	0	19	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 330 - absence de consensus) Proposer un traitement en cas de trouble psychiatrique associé (par exemple : anxiété, dépression), incluant des interventions psychologiques ou médicamenteuses (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 331 - accord fort approprié) S assurer que les mesures habituelles de prévention ont bien été mises en œuvre (mise à disposition des outils de communication, adaptation de l environnement, etc.) (avis d experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 332 - accord fort approprié) Informer, guider, former et soutenir les parents et les aidants (les familles, les responsables, etc.) (constat).
Proposition 239	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 333 - accord relatif approprié) Réfléchir aux circonstances des comportements-problèmes et aux stratégies mises en place si ces comportements se répètent. Situer le trouble du comportement dans l histoire du sujet (avis d experts).
Proposition 240	0	0	0	0	1	0	2	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 334 - absence de consensus) Après avoir éliminé des troubles somatiques ou psychiatriques associés, ou un problème lié à l environnement physique ou social déclenchant ou maintenant le comportement-problème, proposer en première intention une intervention psycho-sociale pour le comportement-problème (avis d experts).

Proposition 241	1	0	0	0	1	1	1	0	17	0	1	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 335 - absence de consensus) Avec l'intervention d'une personne formée aux méthodes cognitivo-comportementales, proposer une intervention psycho-sociale fondée sur (avis d'experts) : - une évaluation fonctionnelle du comportement déclinée en fonction des ressources du champ, visant à identifier les facteurs qui paraissent déclencher le comportement-problème, les conséquences de ce dernier et les besoins que la personne tente de satisfaire en ayant ce comportement - la nature et la sévérité du comportement - les antécédents familiaux et personnels - les facteurs propres à la personne (caractéristiques biologiques et génétiques : âge, sexe ; besoins physiques de la personne et ses capacités, compétences personnelles et sociales ; habitudes de vie et comportements ; caractéristiques socio-économiques, etc.) - les facteurs environnementaux humains (notamment la capacité de soutien de l'équipe et du partenaire, de la famille ou des aidants, du milieu professionnel) et l'environnement physique - les préférences de la personne et, éventuellement, du partenaire, de la famille ou des aidants - l'histoire des soins et de l'accompagnement par le passé.
Proposition 242	0	0	0	0	3	0	0	0	18	0	5	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 336 - absence de consensus) À partir des hypothèses réalisées par l'équipe pluriprofessionnelle, construire et mettre en place des interventions psychosociales/socio-éducatives individualisées adaptées aux ressources de la structure (avis d'experts) : - graduer les interventions en fonction du niveau de gravité, ou en fonction du ou des comportement(s) cible clairement identifié(s) - définir un objectif de résultats liés à la qualité de vie - définir une évaluation et une modification des facteurs environnementaux qui peuvent contribuer à déclencher ou à maintenir ce comportement - définir clairement une stratégie d'intervention : celle-ci peut consister en (i) l'apprentissage de compétences spécifiques (de communication par exemple), (ii) l'aménagement de l'environnement (de l'emploi du temps par exemple) ou encore, (iii) en dernier recours (excepté si le comportement-problème est l'expression d'une douleur ou d'une affection somatique) l'intervention choisie peut être la prescription d'un traitement médicamenteux - prévoir une échéance pour obtenir les objectifs de l'intervention (pour inciter à modifier les stratégies d'intervention qui n'apportent pas de changement dans le délai prévu) ; - prévoir une évaluation systématique du ou des comportements cible avant et après l'intervention pour vérifier que les résultats souhaités sont atteints ; - prévoir un travail sur les capacités d'adaptation du comportement.
Proposition 243	0	0	0	0	1	1	1	0	18	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 337 - absence de consensus) Quand il n'y a pas de réponse ou une réponse limitée aux interventions précédentes, envisager de prescrire un psychotrope après prise en compte de la balance bénéfiques/risques. Les utiliser de manière mesurée et en surveiller précisément les effets sur la qualité de vie. Évaluer ses effets après quelques semaines et l'arrêter en cas d'absence d'amélioration (avis d'experts).
Proposition 244	0	0	0	0	2	0	2	1	16	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 338 - absence de consensus) Envisager avec un médecin (coordonnateur, médecin traitant, médecin des services d'urgence) d'hospitaliser (HAD, urgences, hôpital psychiatrique, établissement de santé) l'adulte autiste pour un comportement-problème en cas de (avis d'experts) : (faire coter séparément) - demande de la personne - ou mise en danger de la personne ou de son entourage - ou état général altéré ou suspicion d'une origine somatique au comportement-problème - ou comportement-problème grave et itératif avec nécessité d'anticiper des périodes de répit - ou épuisement des aidants face à une situation grave afin d'être soutenu par le service hospitalier accueillant - épuisement des équipes face à une situation grave afin de travailler en relai avec le service d'hospitalisation qui va accueillir.
Proposition 245	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 339 - accord relatif approprié) En cas de mise en danger pour l'adulte autiste et son environnement, mettre en sécurité la personne et son entourage (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 340 - accord fort approprié) Tracer dans un document les interventions et modifications proposées et leurs résultats. Formaliser dans le projet personnalisé les interventions/stratégies mises en place qui fonctionnent (avis d'experts).
Proposition 246	0	0	0	0	1	0	1	0	19	0	5	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition 340 bis Tracer dans un document les interventions et modifications proposées et leurs résultats. Formaliser dans le projet personnalisé les interventions/stratégies mises en place qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 341 - accord fort approprié) Partager les informations sur les types d'interventions pour qu'elles soient cohérentes quel que soit le lieu de mise en œuvre (milieu familial, autres lieux d'accueil). Donner des moyens à l'entourage familial et aux aidants pour être accompagnés en cas de survenue de comportements-problèmes (avis d'experts).
														10. Vieillesse		En l'absence d'études spécifiques, les recommandations proposées ne sont que généralistes et de bon sens.
Proposition 247	0	0	0	0	0	0	0	1	20	0	8	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 342 - absence de consensus) Les enjeux et effets attendus pour les adultes autistes sont : - la continuité et cohérence des interventions lors du passage de l'avancée en âge au vieillissement ; - la qualité de vie de la personne ; - accompagnement de la personne en fin de vie.

Proposition 248	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 343 - absence de consensus) Évaluer l'état de santé de l'adulte autiste vieillissant le plus exhaustivement possible, afin de mieux comprendre les enjeux de son suivi médical et de son accompagnement notamment en cas d'autisme syndromique. Tenir compte de l'hypothèse d'une fragilité et d'un vieillissement précoce ou accéléré (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 344 - accord fort approprié) Évaluer, lors de cette évolution, l'état de santé de la personne afin de prévenir les complications au long cours des TSA et de leurs comorbidités directes ou indirectes, et ainsi d'améliorer sa qualité de vie (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 345 - accord fort approprié) Agir sur la fragilité par des actions de prévention primaire à mettre en place (ex : exercice physique et nutrition adaptés) et secondaire (évaluation gériatrique standardisée et traitement des pathologies chroniques et la prévention des chutes) (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 346 - accord fort approprié) Adapter le projet de vie en fonction du rythme, de l'âge et du niveau de fatigabilité de la personne (avis d'experts).
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 347 - accord fort approprié) Reconsidérer le projet de service ou d'établissement et la formation du personnel au regard du vieillissement du public accueilli afin de redonner du sens et des objectifs positifs à l'accompagnement personnalisé.
														Accord fort approprié	1 ^{er} tour	(1er tour - proposition 348 - accord fort approprié) Reconsidérer l'environnement de la personne et repenser l'aménagement pour l'adapter à ses besoins (avis d'experts).
Proposition 249	1	0	1	0	2	2	1	1	13	0	1	9	9	Accord relatif approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 349 - absence de consensus) Envisager un partenariat avec un EHPAD ou un établissement adapté, en vue d'organiser des rencontres et des temps d'adaptation (repas, activité), et de faciliter l'accueil ultérieur éventuel (avis d'experts).
Proposition 250	0	0	0	0	0	0	2	1	18	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	Nouvelle proposition 349 bis Envisager des solutions au cas par cas, milieu ordinaire éventuellement avec l'aide de services à domicile, EHPAD, établissement adapté (avis d'experts).
Proposition 251	0	0	0	0	0	0	1	0	20	0	7	9	9	Accord fort approprié	2 ^{ème} tour	(1er tour - proposition 350 - accord relatif approprié) Accompagner la personne dans les soins palliatifs. Il peut être difficile de repérer et gérer la douleur en fin de vie (avis d'experts).